

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----

**Ministère de l'Éducation nationale**

**Décision** n° ...0.0.0.0.0.15.....

portant ouverture de l'examen du Brevet de Fin d'Études moyennes (BFEM), dans les options : Français et Franco – arabe / **Session de 2021**

**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,**

- VU** la Constitution ;
- VU** la loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant loi d'orientation de l'Éducation nationale, modifiée par la loi n° 2004-37 du 15 décembre 2004 ;
- VU** le décret n° 86-877 du 19 juillet 1986 portant organisation du Ministère de l'Éducation nationale, modifié ;
- VU** le décret n° 2012-1276 relatif à la création des inspections d'Académie et des inspections de l'Éducation et de la Formation, modifié par le décret n° 2017-604 du 24 avril 2017 ;
- VU** le décret n° 2018-1102 du 11 juin 2018 portant création et organisation du Brevet de Fin d'Études moyennes (BFEM) ;
- VU** le décret n° 2017-1402 du 05 juillet 2017 relatif à la création et à l'organisation du Fonds d'Appui aux Examens et Concours (FAEC) ;
- VU** le décret n° 2020-2098 du 1er novembre 2020 portant nomination des ministres et secrétaires d'État et fixant la composition du Gouvernement ;
- VU** le décret n° 2020-2100 du 1er novembre 2020 portant répartition des services de l'État et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères ;
- VU** le décret n° 2020-2207 du 11 novembre 2020 relatif aux attributions du Ministre de l'Éducation nationale ;
- VU** l'arrêté n° 010656 du 08 juillet 2013 relatif à l'organisation et au fonctionnement des inspections d'Académie et des inspections de l'Éducation et la Formation ;
- VU** l'arrêté n° 011512 du 09 juillet 2020 portant Délégation de signature à Monsieur Amadou Moctar NDIAYE, Directeur des Examens et Concours du Ministère de l'Éducation nationale,

---

## DECIDE :

**Article Premier.-** Il est ouvert en la République du Sénégal pour l'année 2021, une session de l'examen du Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM), dans les options : Français et Franco – arabe.

**Article 2.-** Les registres d'inscription aux épreuves du Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM), dans les options : Français et Franco – arabe / Session de 2018 seront ouverts le **lundi 04 janvier 2021** et clos le **mercredi 31 mars 2021**.

**Article 3.-** Les conditions à remplir par les candidats à l'examen du BFEM sont arrêtés par décret n° 2018-1102 du 11 juin 2018 portant création et organisation du Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM) et par le décret n° 2017-1402 du 05 juillet 2017 relatif à la création et à l'organisation du Fonds d'Appui aux Examens et Concours (FAEC).

**Article 4.-** Le dossier de candidature doit être obligatoirement transmis au niveau des inspections de l'Education et de la Formation (IEF).

**Article 5.-** Le Ministre de l'Education nationale fixe les centres et les jurys d'examens.

**Article 6.-** Sur proposition des inspecteurs de l'Education et de la Formation, les inspecteurs d'Académie nomment les commissions de surveillance, de secrétariat et de correction.

**Article 7.-** Les épreuves écrites se dérouleront **à partir du mardi 27 juillet 2021**, dans les centres et jurys retenus, sous la présidence de monsieur l'Inspecteur d'Académie concerné.

**Article 8.-** Les épreuves de remplacement seront administrées **à partir du mardi 12 octobre 2021**, dans un centre unique, à Dakar, sous la présidence de monsieur le Directeur des Examens et Concours.

**Article 9.-** La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

**AMPLIATIONS :**

- PR / SG
- MEN / TS SCES
- IA / IEF
- Archives
- Chrono

**Pour le Ministre de l'Education Nationale,**  
**et par délégation**  
**Le Directeur des Examens et Concours**



The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE' around the top edge and 'LE DIRECTEUR DES EXAMENS ET CONCOURS' around the bottom edge. The signature is written across the stamp and extends to the left and right.

**AMADOU MOCTAR NDIAYE**